

**Avis n° 2026/04
relatif à l'accréditation de
Institut polytechnique de Grenoble
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Ecole

Nom :	Institut polytechnique de Grenoble
Sigle :	Grenoble INP
Type :	Public
Académie :	Grenoble
Sites de l'école :	Grenoble

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2020/06-04

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Renouvellement périodique) :
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Génie énergétique et industriel, en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu le rapport établi par Rodolphe REVERCHON (membre de la CTI, rapporteur principal), Agnès FABRE (corapporteur), Dominika GOND (experte), Constantin VERTAN (expert international), Paul HAMELIN (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14-15 avril 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Génie énergétique et industriel, sur le site de Grenoble	Formation continue	2026	2030-2031	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le 15 juin 2029, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGEIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour Grenoble-INP

- Identifier, préserver et promouvoir les atouts et éléments différenciants de chaque école au sein de l'INP pour les mettre au service du collectif ;
- Clarifier et améliorer le pilotage des évolutions des outils SI multi-écoles (ex. PEGASE) .
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions global visant à renforcer la féminisation des promotions étudiantes ;
- Pourvoir au poste de Directeur adjoint ou redéfinir, à la lumière du plan de transformation impulsé par Grenoble-INP, l'organisation du Département Formation Professionnelle ;
- Etablir une gouvernance claire des impacts, sur le Département Formation Professionnelle, induits par la trajectoire de retour à l'équilibre impulsée par Grenoble-INP ;
- Clarifier la mise à disposition, par les écoles internes de Grenoble-INP et de ses partenaires, des équipes pédagogiques nécessaires à la bonne tenue du cursus de spécialité "Génie énergétique et industriel" ;
- Elaborer et mettre en œuvre, avec l'anticipation nécessaire, les plans de succession relatifs aux postes clés du Département Formation Professionnelle, dont celui de la Directrice.

Pour le Département Formation Professionnelle de Grenoble-INP :

- Enrichir la feuille de route pluriannuelle du Département Formation Professionnelle de jalons cohérents avec la stratégie globale de Grenoble-INP ;
- Formaliser les liens entre les processus cartographiés et les axes retenus comme prioritaires dans la feuille de route pluriannuelle du Département Formation Professionnelle.

Pour la formation de spécialité Génie énergétique et industriel :

- Finaliser le déploiement de maquettes semestrialisées ;
- Renforcer les modalités d'évaluation des compétences afin de garantir l'homogénéité des exigences et des niveaux atteints, tant entre parcours que sur les projets "innovation" ou "fin d'études".

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômés suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Génie énergétique et industriel - Engineering Master Degree in Technological Management from Institut Polytechnique Grenoble	2026	2030-2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 15 avril 2026

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 19 mai 2026

Signé électroniquement par
la Présidente
Claire PEYRATOUT

